

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 20 (1933)
Heft: 4: Numéro spécial de la Section romande de la FAS

Rubrik: Chronique suisse-romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

klügsten Witz auf, um den Reisezauber mit ihren Handtaschen, Hemden, Messern und Schuhen in sinnfällige Beziehung zu bringen.

Im Hauptbahnhof, dessen unentschlossene Umbaustimmung in solchen Tagen trostlos wirkte, sah man in der Glashalle des Kopfperrons, den die Bahndienst-Ange-

stellten «Vogelkäfig» nennen, einen dekorativen Figurenfries und als Hauptstück eine mächtige Schweizerkarte, auf der die Ortschaften durch humorige Bildsymbolik repräsentiert wurden. Der «Wolfsberg» hat diese etwas überladene, aber von guten Bilderwitzen übersprenkelte Kulturgeographie geschaffen. *abr.*

Nachträge zum Verkehrskongress

Die Ausstellung von Werbegravur aus der Zeit vor 100 Jahren im Kupferstichkabinett war ausserordentlich liebevoll zusammengestellt und strahlte einen Eindruck von Intimität und einer biederen Gediegenheit aus, wie sie dem Hotelgewerbe, das ja doch eigentlich auf die Beglückung und Beruhigung der ferienbedürftigen Menschheit ausgeht, ganz besonders angemessen ist. Diese Prospektchen und Souvenirblätter erheben auf besondere Originalität und gar auf Kunstwert keinen Anspruch, aber sie sind gerade noch mit der von Demokratie und Maschine schon bedrohten und heute ausgerotteten instinktiven Geschmackssicherheit entworfen, um die man die Drucker und Zeichner jener Zeit nur beneiden kann.

In einer Halle der E. T. H. war durch den Schweizerischen Werkbund eine Schau guter schweizerischer Fremdenverkehrsplakate improvisiert worden: Versuche, mit neuen Mitteln wieder so etwas wie ein Geschmacksniveau in die Fremdenverkehrspropaganda zu bringen. Man darf ohne Ueberheblichkeit sagen, dass kaum ein anderes Land eine solche Reihe ausgezeichnete Plakate, die zugleich künstlerisch und reklametechnisch wirksam sind, aufweisen könnte. Hoffentlich machen sie bei den Verkehrsinteressenten Schule. Auch im Hauptbahnhof Zürich war eine bemerkenswert gut zusammengestellte

Plakatreihe ausgestellt neben der originellen riesigen Schweizer Karte. Es ist ein Verdienst, dass sich die Firma Wolfensberger, die diese Karte stiftete, der künstlerischen Durchbildung solcher Aufgaben annimmt, aber es sollte dabei selbstverständlich sein, dass auch — hier und auf Plakaten — jeweils der entwerfende Künstler genannt wird.

Im übrigen bewegten sich die Veranstaltungen, von denen unser Mitarbeiter ausführlicher berichtet, auf einem bedauerlichen Niveau. In den Schaufenstern der Bahnhofstrasse machte sich, mit einigen seltenen Ausnahmen (z. B. die Firma PKZ und ein Schaufenster von Herbert Matter SWB), der flachste Dilettantismus breit, und in der alpinen Gemäldeausstellung tobte sich bei 90 von 100 Bildern eine wüste Brutalität aus, die offenbar der Meinung ist, gewaltige Gegenstände könnten nur mit gewaltsamer Malweise wiedergegeben werden. Wenn man es nicht gelesen hätte, hätte kein Mensch geahnt, dass die Bilder eine Jury passiert haben.

Es ist schade, dass sich dieser Kongress, der ein Vorbild an Organisation hätte sein müssen, nicht dazu entschliessen konnte, seine künstlerischen und reklametechnischen Massnahmen einer hiefür kompetenten Zentralstelle anzuvertrauen, wie sie im SWB gegeben wäre. *P. M.*

Chronique suisse-romande

Le Quai des Eaux-Vives

Une étape de la construction de ce quai fait en ce moment l'objet d'une demande de crédit de 125.000 francs auprès du Conseil municipal. Il s'agit de terminer le tronçon sur lequel se trouve actuellement le garage de la Société nautique, qui est transféré au Port Noir.

Le projet en exécution, dont nous avons l'occasion de donner un croquis avec l'installation de Genève-Plage, a subi des péripéties avant d'avoir son caractère définitif. Les études prévoyaient, à l'origine, une emprise double de la largeur actuelle, aussi les critiques ne manquèrent-elles pas et, ensuite d'un referendum, en septembre 1915, le premier projet fut refusé.

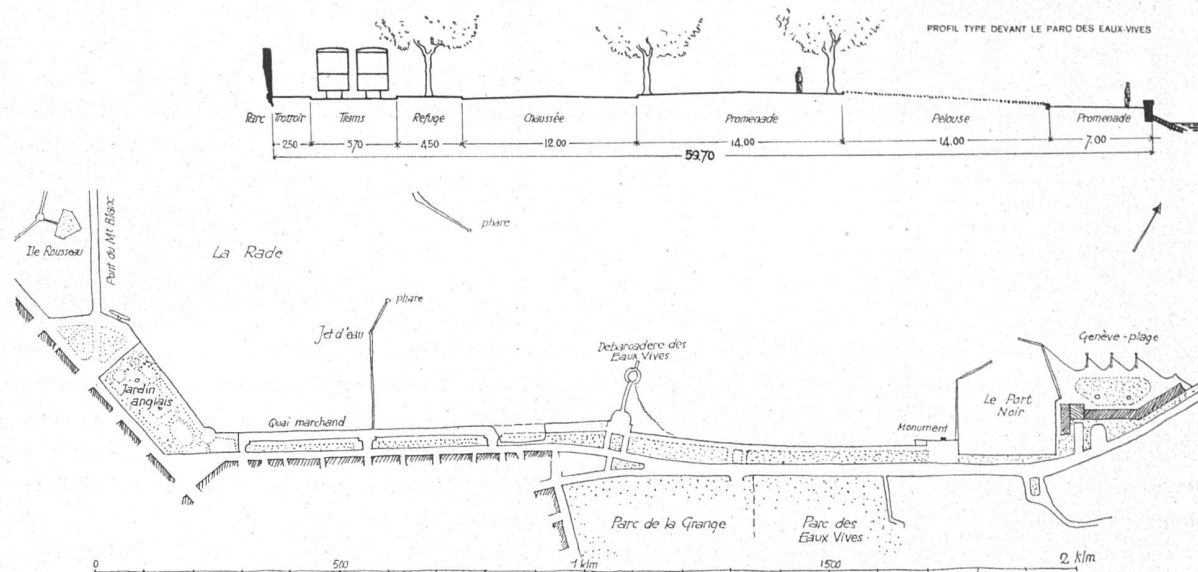
Un second projet adopté par le Grand Conseil le 7 mars 1917 reçut un commencement d'exécution. C'est de cette période que date le débarcadère des Eaux-Vives.

Lorsque fut créé le Service d'Urbanisme, son premier Directeur, feu Camille Martin, reprit les études sur une base plus conforme au caractère général de la ville. Les projets précédents étaient, en effet, un compromis entre une conception de rive pittoresque et de quai monumental.

Une solution analogue a été préconisée encore tout récemment par quelques membres de l'association pour l'urbanisme «Le Guet». Cette intervention n'a eu, très heureusement, pas de suite.

Le 4 juillet 1923 le Grand Conseil adopta le tracé définitif. Les modifications ultérieures n'ont porté que sur l'aménagement du Port Noir où se trouvent également les établissements de Genève-Plage.

Aujourd'hui la plus grande partie du projet est exécutée, et nous aurons bientôt, à Genève, au bord du lac un système de parcs riverains que pourront nous envier



la plupart des villes. Sur la rive droite, le groupe des Parcs Mon-Repos et Perle du Lac est relié au Pont du Mont-Blanc par un quai-promenade. Sur la rive gauche, cette liaison existera également entre Genève-Plage, les Parcs des Eaux-Vives et de la Grange, jusqu'au Jardin anglais et Pont du Mont-Blanc.

Nos prédécesseurs n'entrevoient pas le rôle que joueraient dans l'avenir les rives du lac pour l'agrément des citoyens; ils n'ont donc pas réservé la largeur nécessaire à des quais-promenades, aussi notre génération a-t-elle été obligée d'empiéter sur le domaine du lac.

S'il convient de donner raison à ceux qui en 1915 refusèrent le premier projet, on peut prétendre que ceux qui critiquent l'aménagement actuel n'ont cependant pas présenté de solution meilleure.

La Pointe à la Bise

Tous ceux qui connaissent un peu les bords du lac ont remarqué l'admirable plage naturelle de la Pointe à la Bise sous Vérenaz, lieux fort appréciés par de très nombreux baigneurs. Ces terrains appartiennent à la Commune de Collonges-Bellerive qui, à plusieurs reprises, a cherché à les vendre, mais à dû reculer devant l'indignation du public.

Une nouvelle levée de boucliers a été provoquée ces derniers jours par un projet de chantier naval qui devait être édifié sur ces terrains. Le Conseil d'Etat a fort heureusement mieux compris que la Commune tout l'intérêt qu'il y a à conserver ce site, et déclare s'opposer à cette construction.

On peut constater que dans bien des communes, la question financière prime les intérêts généraux les plus évidents. Nombreux sont les magistrats qui n'arrivent pas à concevoir qu'un site remarquable et unique représente,

lui aussi, un capital dont le gaspillage est irréparable. Rappelons à ce sujet l'attitude déplorable de la Commune de Cognay qui a refusé d'acheter les quelques mètres carrés sur lesquels se trouve le magnifique bosquet du domaine de Ruth, d'où l'on jouit d'une vue incomparable sur le lac.

Bains des Pâquis

Le crédit de 165.000 francs pour l'agrandissement des bains des Pâquis a été voté par le Conseil municipal en date du 14 mars. Nous avons indiqué dans le numéro précédent de notre revue l'importance des travaux projetés.

C'est avec grande satisfaction que nous avons entendu l'aveu du Conseil administratif, reconnaissant que ces travaux représentaient le maximum de ce qui était possible de faire aux bains des Pâquis.

Les remarques que nous faisons au sujet de l'étude d'un nouvel établissement de bains à Genève sont donc admises par nos édiles, car il est certain que l'agrandissement projeté sera insuffisant dans un très proche délai.

Bibliothèque publique et universitaire

Le Conseil administratif envisage l'agrandissement de l'Université dans la Promenade des Bastions. Le montant des travaux est devisé à 1.900.000 francs.

L'étude du projet est remise, paraît-il, à Messieurs *Peyrot et Bourrit*, architectes. Sera-ce, encore une fois, un bâtiment public qui échappera au concours? M. le Conseiller administratif *Albaret* qui s'occupe de cette question, étant ingénieur et membre de la SIA, comprendra peut-être mieux que ses collègues, la nécessité d'une compétition.